

Zeitschrift: Magazine / Musée national suisse
Herausgeber: Musée national suisse
Band: - (2021)
Heft: 1

Rubrik: Château de Prangins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bordeaux Mess. M. Raymond et C^e

Geneve le 29 avril 1785

Messieurs

Pour satisfaire à l'honneur de la vente
des 6^e Lours: je vous remet ci joint
deux échantillons des mouchoirs Maru-
lippatan appartenant à M. P. Bichier
les échantillons étant dans toute la
largeur vous en ferez connoître la
grandeur, la couleur, et les coins,
la qualité en est très belle
je vous observe qu'il n'y en a que 27^e
ce qui fait 1632 d. France à me
renvoyer, et à me donner votre
disposition

la pièce de ces mouchoirs par
le poids de Marc
en attendant de nouveau
avis de votre part je vous prie
de me croire avec une très
parfaite considération

Messieurs

Très humblement
votre
Jacob Bichier

J. de 23 onces

Centre des indiennes

Premier produit mondialisé de tous les temps, les indiennes, tissus de coton peint ou imprimé, ont mis en réseau les quatre continents. Sous le titre Indiennes.

Un tissu à la conquête du monde, la nouvelle exposition permanente suit la trajectoire de ces étoffes et souligne le rôle considérable qu'elles ont joué dans la traite des Noirs.



Échantillons trouvés dans une lettre (à gauche) envoyée par des marchands suisses à un négociant de Bordeaux du nom de Raymond, Genève, 1785.

Après le succès éclatant de l'exposition temporaire consacrée aux indiennes en 2018, le Château de Prangins approfondit et élargit la thématique dans une nouvelle exposition permanente à découvrir dès le 15 janvier prochain. Celle-ci raconte l'histoire fascinante d'un tissu dont la fibre et les secrets de fabrication sont originaires de l'Inde. À la suite des grandes découvertes et de l'ouverture de nouvelles voies maritimes, les premières indiennes pénètrent en Europe. Leur succès est tel qu'elles suscitent des imitations, des interdictions, de l'es-

pionnage commercial, de la contrebande et beaucoup de convoitise.

Cette épopée constitue également une page très importante de l'histoire suisse. L'industrie cotonnière a été un des moteurs économiques du pays au XVIII^e siècle et des manufactures d'impression ont fleuri en maintes régions. L'indiennage débute modestement à Genève dans les années 1670, puis prend de l'ampleur dans la décennie suivante, à la suite de deux décisions lourdes de conséquences prises par Louis XIV : la révocation de l'Édit de

Nantes en 1685 et la prohibition des indiennes comme mesure protectionniste un an plus tard. Devenue illégale dans le royaume de France, la fabrication d'indiennes se développe dans les régions frontalières, souvent sous l'impulsion de Huguenots. En Suisse, elle s'étend à tout l'arc jurassien, puis, dès 1700, des fabriques s'ouvrent aussi à Zurich, Berne, Bâle, en Argovie, à Saint-Gall et Glaris, entre autres.


De Neuchâtel à Nantes

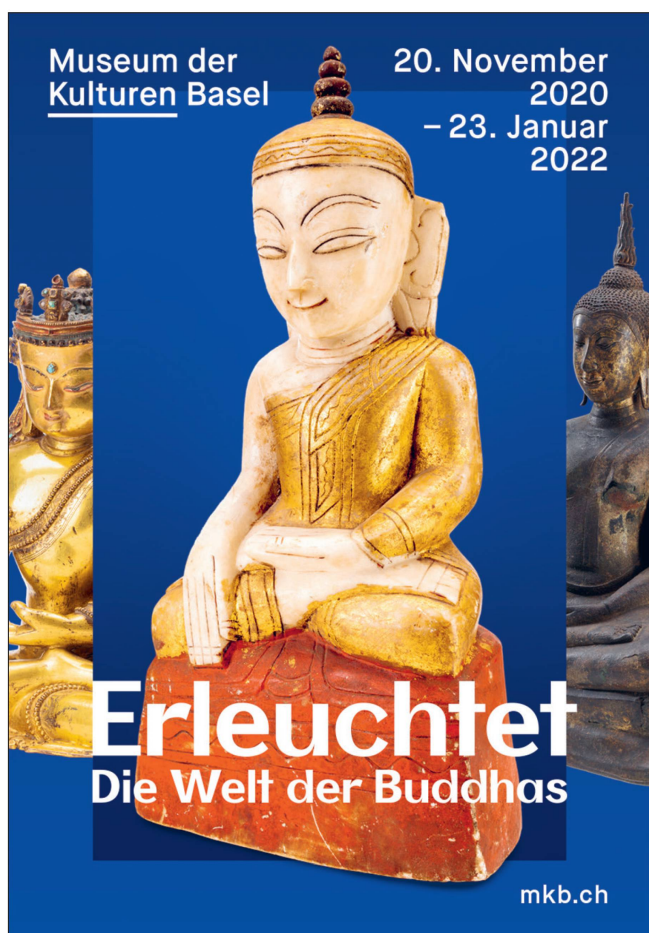
Cependant, les Suisses ont aussi été nombreux à exporter leur savoir-faire ou leur capitaux en s'impliquant dans des entreprises à l'étranger comme par exemple à Nantes ou Bordeaux, et ce dès la levée de la prohibition en 1759. Dans ces deux villes portuaires, presque toutes les manufactures d'indiennes sont fondées par des protestants suisses qui fournissent également la main d'œuvre qualifiée: ils viennent pour la plupart de la région de Neuchâtel, où ils ont appris le métier. Plus important port atlantique de France avec Bordeaux, Nantes est aussi le premier point de départ de navires à destination des côtes ouest-africaines. Les manufactures d'indiennes de la ville fournissent la marchandise destinée

à l'achat d'esclaves tandis que des marchands et financiers suisses participent à l'organisation et au financement d'une centaine d'expéditions de traite.

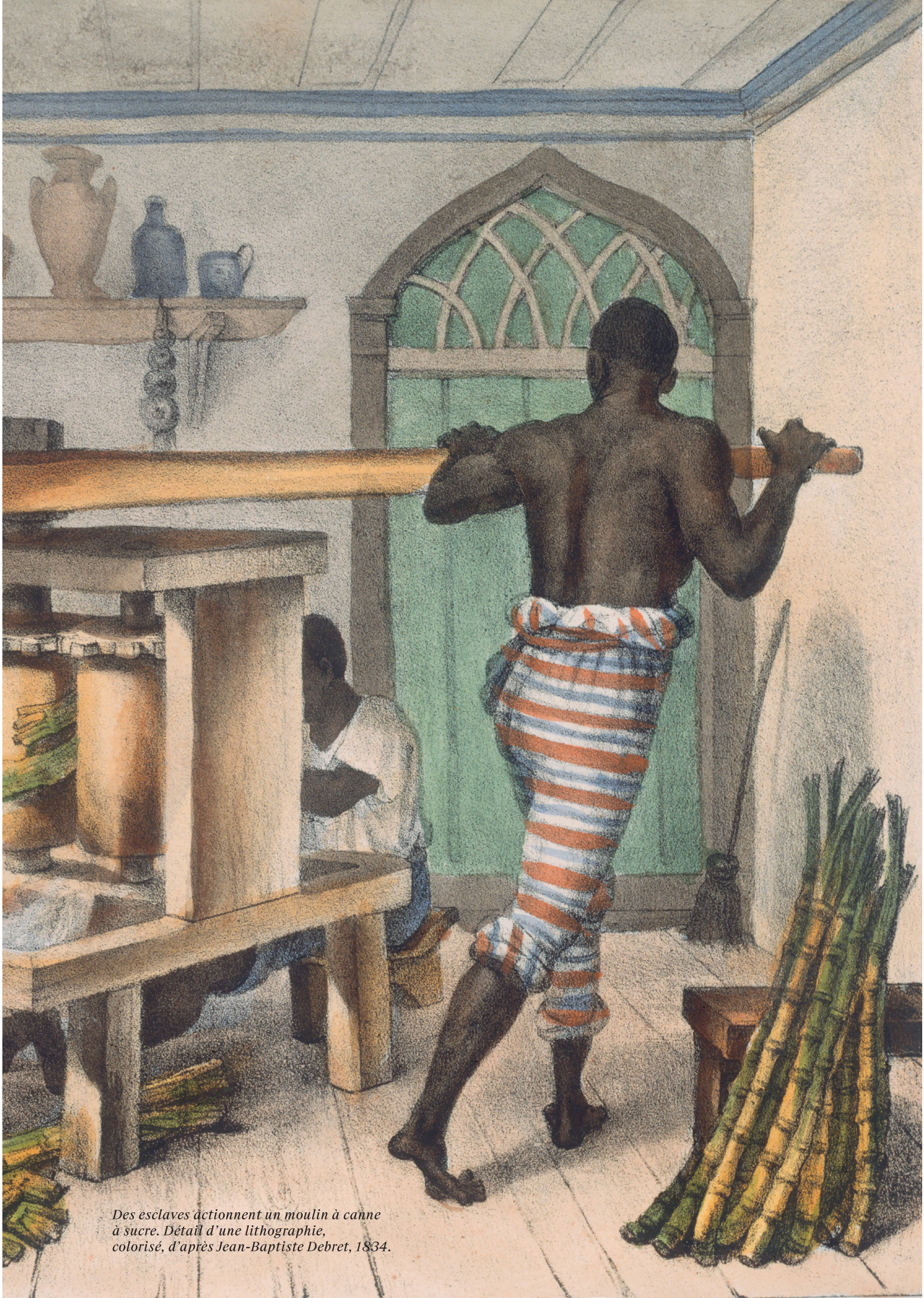
Le commerce triangulaire

Entre les mains des négociants suisses et européens, les tissus de coton se mondialisent et dépassent les frontières de l'Ancien Monde. Le commerce avec l'Afrique s'étend au-delà de l'Atlantique pour comprendre l'Amérique. A l'origine développé pour les plantations des Caraïbes, le commerce dit « triangulaire » relie négociants et fabricants européens, consommateurs et esclaves africains, puis plantations nord et sud-américaines. Des textiles produits en Europe ou importés d'Inde sont aussi envoyés directement en Amérique où ils servent entre autres à vêtir des esclaves. À titre d'exemple, le Musée national suisse conserve des éléments d'une correspondance entre des marchands suisses et un négociant de Bordeaux du nom de Raymond. Dans les lettres qu'ils lui adressent, les Suisses lui proposent des marchandises qu'ils illustrent à l'aide d'échantillons. Ainsi, un confrère genevois soumet à son approbation deux morceaux de tissu à rayures d'origine indienne. Les étoffes de couleurs vives, à carreaux ou rayés, étaient très prisées en Afrique, mais aussi en Amérique où elles étaient utilisées pour revêtir les captifs, comme le montrent certaines aquarelles de Jean-Baptiste Debret. Cet artiste français passe quinze ans au Brésil au début du XIX^e siècle et documente la vie de tous les jours dans la capitale Rio de Janeiro, notamment le quotidien des esclaves. Dans une œuvre montrant le travail servile dans un moulin à sucre, l'un des esclaves porte un pantalon taillé dans un tissu très proche de celui offert par le négociant genevois à son confrère bordelais.

Croisant histoire locale et globale, la nouvelle exposition permanente invite le public à un tour du monde en suivant la trajectoire de ces tissus de coton. Tout au long du parcours, la présence et le rôle des Suisses sont soulignés en lien avec les indiennes, mais aussi, plus largement avec le commerce triangulaire et la traite des Noirs. 



CHÂTEAU DE PRANGINS
Centre des indiennes
EXPOSITION PERMANENTE
À PARTIR DU 6 MAI 2021



Des esclaves actionnent un moulin à canne à sucre. Détail d'une lithographie, colorisé, d'après Jean-Baptiste Debret, 1834.